

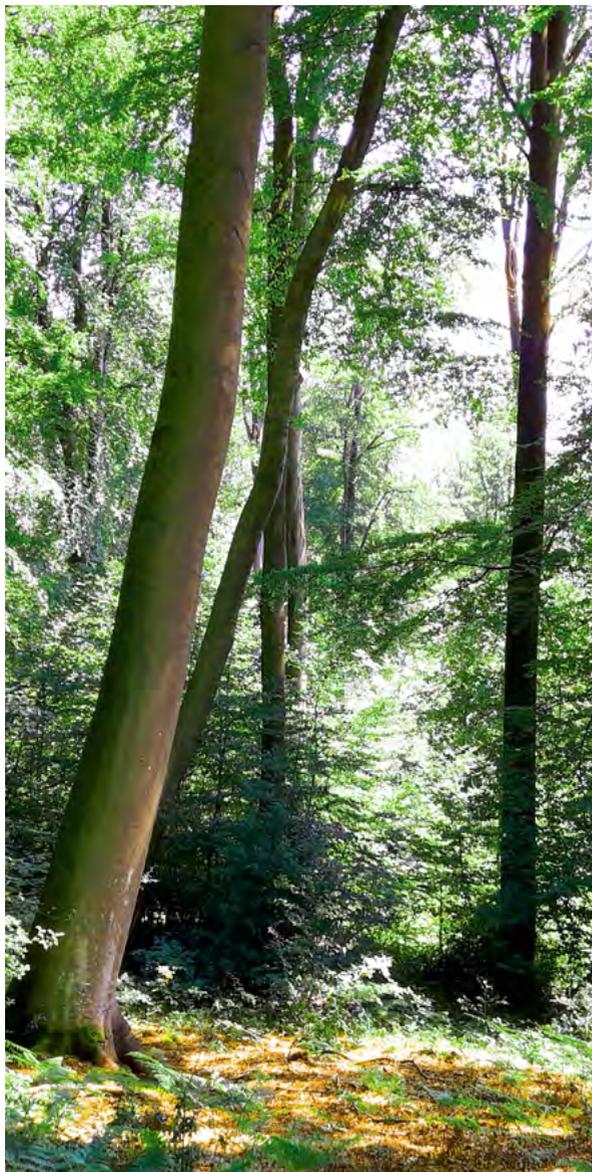
MASSIF FORESTIER DE RETZ

Synthèse
du Document
d'Objectifs
du site
Natura 2000
Zone Spéciale
de Conservation
FR 2200398

Mise à jour 2021 sur la base
du Document d'Objectifs
révisé en 2020



Document d'objectifs du site



DONNÉES GÉNÉRALES

Site Natura 2000 désigné
au titre de la directive Habitats,
faune et flore 92/43 CEE
Localisation du site : Département
de l'Aisne (Hauts-de-France)
Superficie du site : 848 ha

MAÎTRE D'OUVRAGE

DREAL Hauts-de-France

STRUCTURE PORTEUSE DE LA RÉVISION DU DOCOB

Communauté de communes Retz-
en-Valois (CCRV)
9 rue Marx Dormoy
02 600 Villers-Cotterêts

COMITÉ DE PILOTAGE

Présidente : Christine OLRV, depuis
janvier 2017

RÉVISION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

Raphaël ALLAGUILLAUME et
Laura SAVIO
ONF – Agence de Picardie
Service Environnement et Accueil
du Public
34, route de Compiègne
02600 Villers-Cotterêts

SYNTHÈSE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

Raphaël ALLAGUILLAUME
ONF – Agence de Picardie
Service Environnement et Accueil
du Public
34, route de Compiègne
02600 Villers-Cotterêts

Synthèse rédigée
en mai 2021

Natura 2000 - FR 2200398

« Massif forestier de Retz »

Sommaire

1. AVANT-PROPOS	4
2. LE RÉSEAU DES SITES NATURA 2000 ET LE SITE FR 2200398 «MASSIF FORESTIER DE RETZ»	4
2.1. LE RÉSEAU EUROPEEN NATURA 2000.....	4
2.2. LA DÉMARCHÉ FRANÇAISE.....	5
2.3. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SITE NATURA 2000 «MASSIF FORESTIER DE RETZ».....	5
3. ÉTAT DES LIEUX	10
3.1. DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE.....	10
3.1.1. Habitats naturels.....	10
3.1.2. Espèces végétales et animales.....	10
3.2. DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE.....	13
4. ENJEUX ET OBJECTIFS DU DOCUMENT D'OBJECTIFS	14
4.1. ENJEUX DE CONSERVATION.....	14
4.1.1. Enjeux de conservation des habitats d'intérêt communautaire.....	14
4.1.2. Enjeux de conservation des espèces d'intérêt communautaire.....	14
4.2. OBJECTIFS.....	15
4.2.1. Objectifs de conservation des espèces.....	15
4.2.2. Objectifs de conservation des habitats.....	15
4.2.3. Objectifs transversaux.....	15
5. LES ACTIONS ET LES CHARTES DU DOCUMENT D'OBJECTIFS	16
5.1. LE PROGRAMME D'ACTIONS.....	17
5.2. LA CHARTE NATURA 2000.....	19
5.3. LA CHARTE DES USAGERS DE LA FORET.....	19
5.4. LES CONTRATS NATURA 2000.....	19



1. Avant-propos

Ce document constitue la synthèse de la version révisée du Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Massif forestier de Retz » FR 2200398, validée par les membres du comité de pilotage le 10 mars 2020 et officialisée par l'arrêté préfectoral du 13 avril 2021.

En effet, une première version du DOCOB a été rédigée en 2011-2012. Elle a fait l'objet d'une évaluation, cette dernière impliquant une révision du DOCOB en 2019-2020. La présente synthèse reprend la trame de la précédente (COLAS-MATUSKA, 2015) avec les données mises à jour dans la révision du DOCOB.

Les notions essentielles sont ici reprises. Cependant, cette synthèse ne vise pas l'exhaustivité : elle ne remplace pas le document complet auquel il reste bien entendu conseillé de se reporter pour toute recherche de précisions sur des points particuliers.

2. Le réseau des sites Natura 2000 et le site FR 2200398 « Massif forestier de Retz »

2.1. LE RÉSEAU EUROPÉEN NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 a pour principal objectif la préservation des diversités biologiques sur le territoire des pays de l'Union Européenne. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvages d'intérêt communautaire. Il s'agit de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité dans une démarche faisant appel aux principes de développement durable.

Le réseau Natura 2000 est composé de sites désignés par chacun des pays en application de deux directives européennes :

- la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979, modifiée par la directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009, concernant la conservation des oiseaux sauvages dite directive Oiseaux ;

- la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des Habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages dite directive Habitats.

L'ensemble des sites Natura 2000 constitue donc à l'échelle de l'Europe un réseau cohérent d'espaces naturels indispensables à la préservation de la diversité biologique comprenant :

- des sites désignés au titre de la directive Oiseaux, les Zones de Protection Spéciale (ZPS), ayant pour objectifs la préservation des oiseaux et de leur habitat ;

- des sites désignés au titre de la directive Habitats, les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) issues des Sites d'Intérêt Communautaire, ayant pour objectifs la préservation des habitats naturels et habitats d'espèces (autres que les oiseaux). Le site « Massif forestier de Retz » est une ZSC.

2.2. LA DÉMARCHE FRANÇAISE

Chaque État membre est responsable de l'application des directives Habitats et Oiseaux sur son territoire. La France a choisi d'élaborer pour chaque site un document de planification : le Document d'objectifs (DOCOB). Chaque site dispose également d'une instance officielle de concertation, le comité de pilotage (COPIL), dont la composition est arrêtée par le Préfet de département. Ce comité a pour mission de suivre l'élaboration du document d'objectifs, sa mise en oeuvre et son suivi.

Deux outils contribuent à inciter les propriétaires et mandataires à la mise en oeuvre du Document d'objectifs : la charte et les contrats. Les contrats rémunèrent la réalisation d'actions proposées dans le DOCOB. Quant à la signature de la charte par un propriétaire ou mandataire, elle marque son adhésion volontaire en faveur d'une gestion courante durable. Ces deux outils permettent en outre au signataire de bénéficier d'une exonération sur la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB).



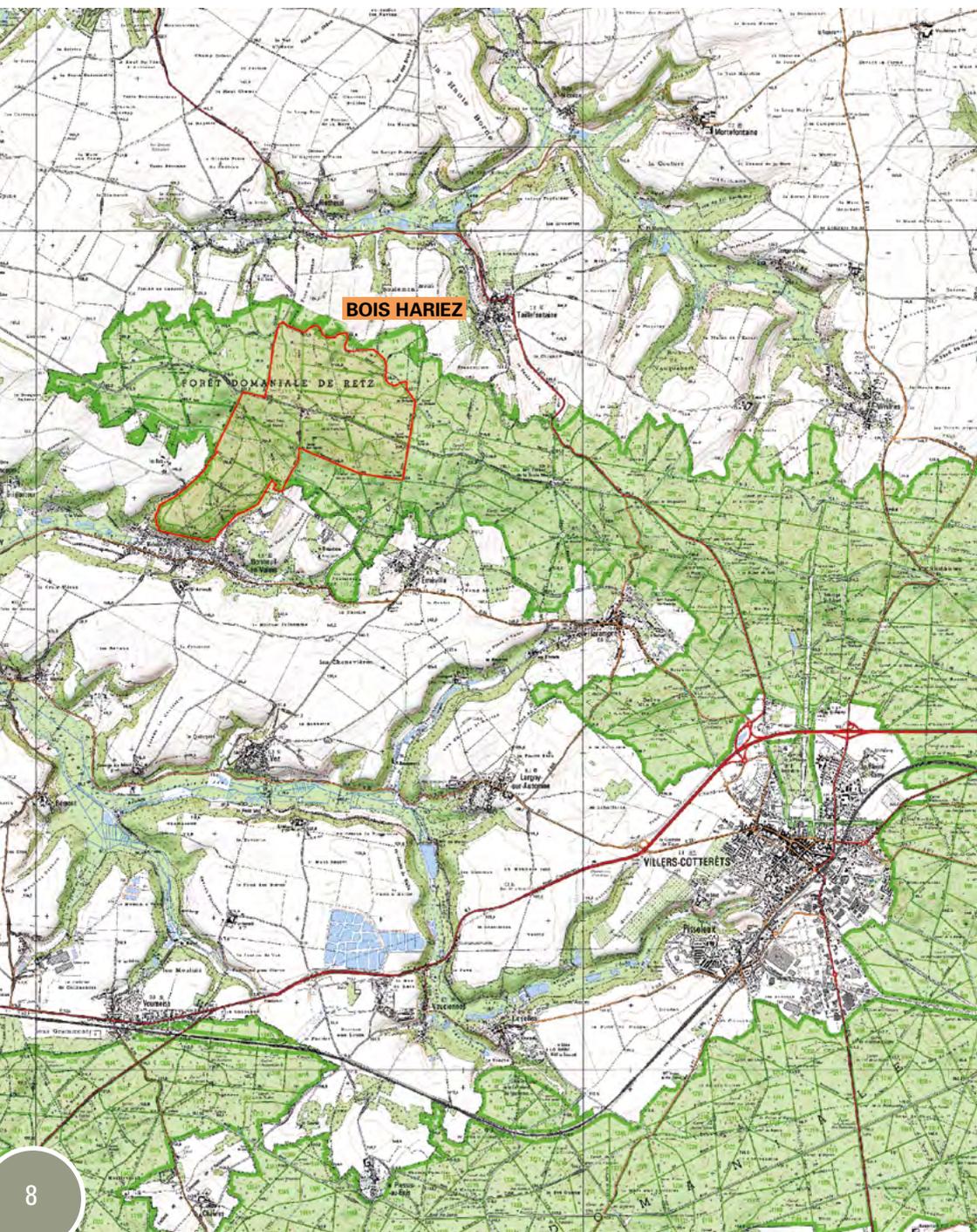


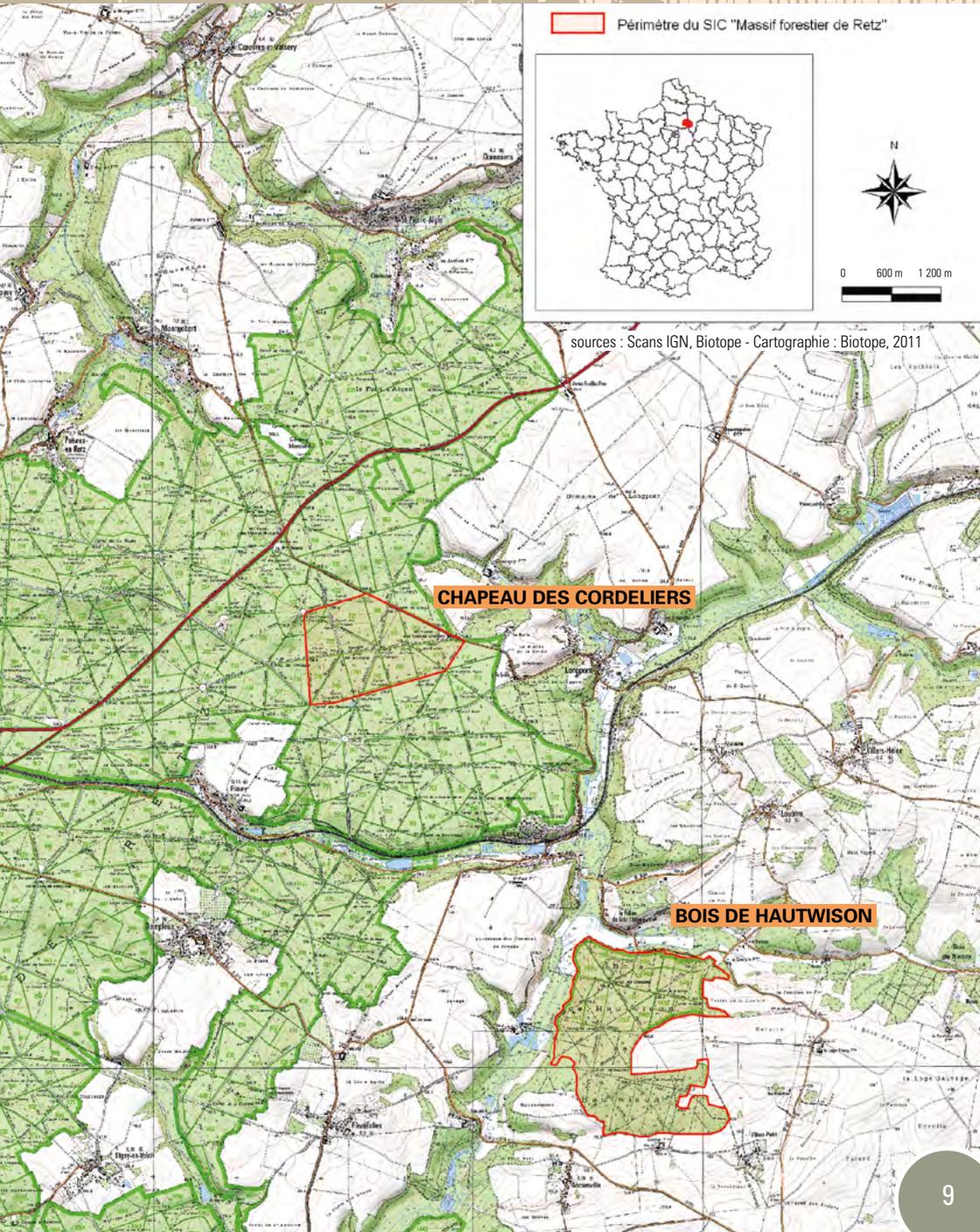
2.3. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SITE NATURA 2000 «MASSIF FORESTIER DE RETZ»

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU SITE

Situation géographique
Région Hauts-de-France, département de l'Aisne
Communes concernées
Chouy, Fleury, Montgobert, Haramont, Retheuil (du Sud-Est au Nord-Ouest)
Superficie
848 ha
Différentes entités
3 entités : <ul style="list-style-type: none">- le Bois Hariez, 312 hectares, à l'Ouest ;- le Chapeau des Cordeliers, 165 hectares, au Nord-Est- le Bois de Hautwisson, 371 hectares, au Sud-Est.
Contexte et statut
S'inscrit dans l'un des plus vastes massifs forestiers français, la forêt de Retz, d'une superficie de 13 225 hectares Statut : forêt domaniale, domaine privé de l'État Gestion par l'Office national des forêts, suivant le document d'aménagement forestier approuvé par l'arrêté ministériel du 20 juin 2013
Données historiques de la forêt de Retz
Forêt qui a changé de propriétaires à de nombreuses reprises, façonnée par la gestion forestière, la création de captage de sources pour l'alimentation en eau du bourg et du château, ou encore les première et seconde guerres mondiales
Zonage du patrimoine naturel
Forêt de Retz référencée en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique) de type I et en ZICO (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux). Une réserve biologique intégrale est en projet sur environ 100 hectares.
Climat
Tempéré océanique avec quelques influences continentales Faible amplitude thermique Vents d'hiver causant des chablis et vents de printemps avec effet desséchant. Les sécheresses successives commencent à impacter les peuplements forestiers.
Principales activités humaines
Sylviculture et exploitation forestière, chasse, tourisme local, cueillette de champignons, randonnées

LOCALISATION DU SITE ET DE SES 3 ENTITÉS





Périmètre du SIC "Massif forestier de Retz"



3. État des lieux

3.1. DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

3.1.1. HABITATS NATURELS

Quatre habitats d'intérêt communautaire (figurant à l'annexe I de la directive Habitats), dont 1 prioritaire, occupent une surface totale de plus de 831 ha soit la quasi-totalité du site :

- trois habitats forestiers : hêtraies neutrophiles, hêtraie acidophile et aulnaie-frênaie rivulaire (habitat prioritaire) ;

- un habitat humide : végétation des lisières hygroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles.

Les autres habitats présents, non communautaires, sont décrits dans le DOCOB mais ne sont pas repris ici pour des raisons de concision.

3.1.2. ESPÈCES VÉGÉTALES ET ANIMALES

Six espèces animales d'intérêt communautaire (figurant à l'annexe II de la directive Habitats) sont présentes sur le site : le Petit Rhinolophe, la Barbastelle d'Europe, le Grand Murin, le Murin de Bechstein, le Murin à oreilles échancrées et le Grand Rhinolophe. Il s'agit toutes de chiroptères (chauve-souris), certaines ont été observées en estivage ou en hibernation, d'autres en vol uniquement.

Deux populations de Dicrane vert, une mousse très rare dans la région, ont été observées au Bois Hariez, à la base de gros hêtres.

D'autres espèces d'intérêt communautaire sont potentiellement présentes sur le site. C'est le cas du Lucane cerf-volant. Elles n'ont pas été rencontrées lors des prospections, mais leur présence est possible car certains secteurs possèdent des conditions favorables, notamment près du Bois Hariez et elles ont été rencontrées ailleurs dans le massif.

D'autres espèces d'intérêt patrimonial sont décrites dans le DOCOB. Parmi celles-ci, on compte des amphibiens (telle que la Grenouille agile, présente à l'annexe IV de la directive Habitats) et des oiseaux nicheurs (comme par exemple le Pic noir, le Pic mar et la Bondrée apivore, tous présents à l'annexe I de la directive Oiseaux).

Enfin, des espèces exotiques envahissantes telles que la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica* ou *Fallopia japonica* suivant les sources), le Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*), le Cerisier tardif (*Prunus serotina*) et le Raton laveur (*Procyon lotor*) constituent des menaces pour les espèces indigènes et les habitats.

Les tableaux pages suivantes décrivent succinctement les habitats et espèces d'intérêt communautaire du site (présence avérée ou possible).

¹ Habitat d'intérêt communautaire : habitat en danger ou avec une aire de répartition réduite ou présentant des caractéristiques remarquables.

² Habitat prioritaire : habitat d'intérêt communautaire dont l'état de conservation est jugé très préoccupant et pour lequel un effort particulier de conservation et de protection est à conduire.

³ Non-inclus dans le texte du DOCOB (étude en 2020 des lisières par Adrien MESSEAN CEN Hauts-de-France)



HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE PRÉSENTS SUR LE SITE

Libellé Natura 2000- EUR 27 : libellé cahier d'habitat	Code Natura 2000	Libellé CORINE	Code CORINE	Code cahier d'habitat	Libellé retenu	Surface en ha sur le site N2000	% sur le site N2000	Etat de conservation	Localisation et menaces potentielles
Habitats forestiers									
Hêtraies-chênaies à Laurêole ou à Laïche glauque	9130	Hêtraies neutrophiles	41.13	9130-2	Hêtraie neutrophile	82,8	10	bon correct	Localisé principalement dans les entités centrale et orientale du site Menaces potentielles : plantations d'essences hors cortège caractéristique, tassement du sol, introduction d'espèces allochtones
Hêtraies-chênaies à Jacinthe des bois				9130-3		193,2	23	bon correct	
Hêtraies-chênaies à Mélisque uniflore ou à Chèvre-feuille				9130-4		295,9	35	bon correct	
Hêtraie acidophile à sous-bois à Houx	9120	Hêtraies atlantiques acidophiles	41.12	9120-2	Hêtraie acidophile	253	30	bon correct	Localisé principalement au Bois Hariez, l'entité occidentale du site Menaces : concurrence d'espèces exotiques envahissantes, plantations d'essences hors cortège caractéristique, tassement du sol
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>	91E0*	Forêts de frênes et d'aulnes des fleuves médio-européens	44.3	91E0*-8 91E0*-9	Aulnaie - frênaie rivulaire	4,53 2,07	<1	altéré	Peu représentés sur le site Localisés le long du cours d'eau en limite de l'entité orientale et au Bois Hariez sous forme de boisements relictuels Menaces : fermeture de la strate herbacée par concurrence avec orties et ronces, modification des conditions hydrauliques, chalarose
Habitat humide									
Végétation des lisières hydroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles	64..	Franges des bords boisés ombragés	37...	6430-7 6410-13 ³	Végétation des lisières hydroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles	0,070 0,036	<1	bon correct altéré	Très peu représentés sur le site Lisières intra-forestières Milieux pionniers destinés à évoluer naturellement Menaces : fauches à des périodes inadaptées

▼ ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE PRÉSENTES OU FORTEMENT SUPPOSÉES SUR LE SITE

Esèce	Code Natura 2000	Présence	Habitat favorable et menaces potentielles
Plantes			
	Dicrane vert <i>Dicranum viride</i>	1381	2 stations et 11 parcelles favorables dans la ZSC
Espèce corticole, croit sous des conditions d'humidité soutenue et permanente. Il se développe surtout à la base des troncs d'essences à écorce lisse ou rugueuse. Menaces potentielles : importante mise en lumière ou disparition d'arbres-hôtes (vieux arbres), changement climatique et pollution.			
Chiroptères			
	Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	1303	Avérée en estivage et hibernation
Patrimoine bâti en estivage, ex-carrières souterraines en hibernation, lisières internes ou externes pour la chasse. Menaces : inaccessibilité des cavités, disparition ou rénovation du bâti, transformation des milieux de chasse et fragmentation des habitats			
	Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	1308	Contactée en vol
Gîtes : dans les fentes et écorces décollées des arbres et dans les bâtiments (poutres, volets). Menaces : traitements phytosanitaires faisant disparaître les micro-lépidoptères, éclairages publics, disparition des gîtes et des terrains de chasse, fragmentation des habitats.			
	Grand Murin <i>Myotis myotis</i>	1324	Avérée en hibernation
Hibernation en cavités souterraines, estivage en milieu plutôt sec et chaud (sous les toits) ; Terrains de chasse en milieux ouverts avec peu de sous étage car glanage au sol. Menaces : dérangement, destruction de gîtes, pesticides, éclairage, fragmentation des habitats.			
	Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteini</i>	1323	Contactée en vol
Hibernation dans les arbres (rarement en milieu souterrain), espèce typiquement forestière, milieu forestier mûre et dense. Menaces : dérangement, destruction ou inaccessibilité de gîtes, pesticides, éclairage, fragmentation des habitats.			
	Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i>	1321	Contactée en vol
Hibernation en cavités ; estivage dans bâtiments, chasse en forêt, bocage, milieux humides. Menaces : dérangement, destruction ou inaccessibilité de gîtes, pesticides, éclairage, fragmentation des habitats			
	Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1304	Avérée en estivage et hibernation
Patrimoine bâti en estivage, cavités en hibernation (carrières, ponts). Menaces : dérangement, destruction ou inaccessibilité de gîtes, pesticides, éclairage, fragmentation des habitats.			
Insectes			
	Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>	1083	Non observé dans la ZSC ; présence possible car conditions favorables
Reproduction dans les cavités de vieux arbres et troncs morts, dispersion sur environ 2 km. Menaces potentielles : manque d'arbres-hôtes.			

3.2. DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE

LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS HUMAINES AYANT LIEU SUR LE SITE

Activité	Structure(s) concernée(s)	Localisation	Impact sur les habitats et ou espèces d'intérêt communautaire
Exploitation forestière	État : propriétaire Office national des forêts : gestionnaire	Ensemble du site	Impact de l'exploitation sur la qualité de conservation des milieux ; vigilance à porter pour assurer la représentation des phases de maturité et de sénescence des boisements, ainsi que la conservation des sols
Chasse : à tir, à l'affût ou en battue, à courre, agrainage	Fédération des Chasseurs de l'Aisne Adjudicataires des lots de chasse de la forêt domaniale Équipages de vénerie	Ensemble du site	Régulation du gibier pour favoriser la régénération naturelle
Loisirs autorisés : randonnée, cyclisme, équitation Pratiques non autorisées : quad, motocross	Randonneurs, cyclistes, cavaliers, pour certains en associations	Fréquentation globale limitée, plus importante au Bois Hariez	Impact des activités motorisées (tassement du sol, dégradation des habitats herbacés) Impact plus modéré des autres activités (piétinement, dépôt de déchets, dérangement...)
Activités associatives : promenades découvertes, sensibilisation et préservation du patrimoine naturel et historique du massif	Association des Amis de la Forêt de Retz Association Forêt et Lisières de Retz Association Loisirs Culture et Gastronomie Association Vie et Paysages Association Roches et Carrières	Ensemble du site	Pas d'impact Sensibilisation à la préservation des chauves-souris
Agriculture (blé, betterave, pomme de terre, colza)	28 propriétaires riverains	En périphérie du Bois de Hautwison	Impact (limité) des produits phytosanitaires sur les chauves-souris
Élargissement de la RN2 mise en 2 x 2 voies, échangeurs, bio-ponts	DREAL Hauts-de-France	En dehors du site Natura 2000	Impact par risque de collisions et diminution de perméabilité vis-à-vis des chauves-souris

4. Enjeux et objectifs du Document d'objectifs

4.1. ENJEUX DE CONSERVATION

4.1.1. ENJEUX DE CONSERVATION DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Habitat	Code Natura 2000	Niveau d'enjeu	Justifications
Hêtraie neutrophile - Hêtraies-chênaies à Lauréole ou à Laïche glauque	9130-2	FORT	Enjeu de conservation important Menaces potentielles à limiter
Hêtraie neutrophile - Hêtraies-chênaies à Jacinthe des bois	9130-3	FORT	Enjeu de conservation important Menaces potentielles à limiter
Hêtraie neutrophile - Hêtraies-chênaies à Mélique uniflore ou à Chèvrefeuille	9130-4	FORT	Enjeu de conservation important Menaces potentielles à limiter
Hêtraie acidophile à sous-bois à Houx	9120	FORT	Enjeu de conservation important Menaces potentielles à limiter
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>	91E0*	FORT	Enjeu de conservation important Menaces potentielles à limiter
Végétation des lisières hydroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles	64..	FAIBLE	Enjeu de conservation moyen Évolution naturelle de ce type de milieu Très faible superficie sur le site

4.1.2. ENJEUX DE CONSERVATION DES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Espèce	Code Natura 2000	Niveau d'enjeu	Justifications
Dicrane vert <i>Dicranum viride</i>	1381	FORT	Deux populations potentiellement menacées. Espèce très rare et quasi menacée en Picardie
Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	1303	FORT	Seule espèce d'intérêt communautaire qui se reproduit et hiberne avec certitudes sur le site. Espèce quasi menacée en Picardie
Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	1308	FORT	Quasi menacée au niveau mondial, en danger d'extinction en Picardie
Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteini</i>	1323	FORT	Quasi menacé au niveau mondial et français, vulnérable en Picardie
Grand Murin <i>Myotis myotis</i>	1324	MOYEN	En danger en Picardie, hiberne dans les carrières du Bois Hariez, mais en effectifs limités
Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1304	MOYEN	Vulnérable en Picardie, hiberne dans les carrières du Bois Hariez, mais en effectifs limités
Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i>	1321	FAIBLE	Au moins une population dans chaque entité, espèce plus courante

4.2. OBJECTIFS

Les enjeux de conservation ont permis de définir par thématiques des objectifs généraux, déclinés en objectifs opérationnels, chacun possédant un numéro permettant de s'y référer. Ces objectifs tiennent compte des activités économiques et sociales identifiées dans le diagnostic.

4.2.1. OBJECTIFS DE CONSERVATION DES ESPÈCES

Ils concernent les populations de chiroptères.

N°	Objectif opérationnel
1-1	Maintenir ou augmenter le nombre et la qualité des habitats d'hibernation
1-2	Maintenir ou augmenter la surface et la qualité des habitats de chasse et de reproduction
1-3	Améliorer la connectivité et éviter la fragmentation des habitats d'espèces
1-4	Prévoir la possibilité de réglementer en cas de menace difficilement contrôlable

4.2.2. OBJECTIFS DE CONSERVATION DES HABITATS

N°	Objectif opérationnel
2-1	Maintenir et améliorer l'état de conservation des habitats
2-2	Maintenir et améliorer la typicité des peuplements forestiers
2-3	Surveiller l'évolution des espèces végétales envahissantes et lutter contre leur expansion
2-4	Diversifier les strates

4.2.3. OBJECTIFS TRANSVERSAUX

N°	Objectif opérationnel
3	Améliorer les connaissances scientifiques et réaliser un suivi des espèces et des habitats connus
3-1	Suivi et amélioration des connaissances des espèces d'intérêt communautaire
3-2	Suivi et amélioration des connaissances des habitats d'intérêt communautaire
3-3	Suivi et amélioration des connaissances sur le bois mort
4	Favoriser une appropriation locale du site Natura 2000 et de ses enjeux
4-1	Sensibiliser la population locale à la démarche Natura 2000 et aux richesses naturelles du site
4-2	Améliorer la synergie entre les acteurs locaux et les porteurs de projets sur les thématiques environnementales
4-3	Favoriser la prise en compte du document d'objectifs dans l'aménagement du territoire
5	Assurer la mise en œuvre des actions proposées et l'adhésion à la charte des usagers
5-1	Animer et mettre en œuvre le DOCOB
5-2	Évaluer le DOCOB et son animation
5-3	Mettre à jour le Formulaire Standard de Données et ajuster le périmètre du site Natura 2000 aux enjeux écologiques

5. Les actions et les chartes du Document d'objectifs

Afin d'atteindre les objectifs de conservation définis dans le DOCOB, différents types de mesures peuvent s'appliquer dans le site Natura 2000. Les mesures contractuelles sont rassemblées dans les contrats et la charte Natura 2000. Les différentes mesures sont détaillées ci-dessous en programme d'action.

5.1. PROGRAMME D'ACTIONS :

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Nature et code des actions	Espèces et habitats ciblés	Priorité
1 - Améliorer l'état de conservation des populations de Chiroptères	1-1 Maintenir ou augmenter le nombre et la qualité des habitats d'hibernation	Repérer les gîtes arboricoles	Etude puis Gestion forestière courante	Barbastelle d'Europe Murin de Bechstein Grand murin	ÉLEVÉE
		Créer des zones tampons efficaces autour des colonies (boisements sénescents)	Contrat Natura 2000 (F12i)	Toutes les espèces de chiroptères mentionnées au DOCOB	ÉLEVÉE
		Maintenir les boisements à la structure diversifiée et riche en strate arbustive	Contrat Natura 2000 (F12i)	Toutes les espèces de chiroptères mentionnées au DOCOB	ÉLEVÉE
	1-2 Maintenir ou augmenter la surface et la qualité des habitats de chasse et de reproduction	Sécuriser les gîtes	Contrat Natura 2000 (F10i)	Petit Rhinolophe	ÉLEVÉE
		Opérations innovantes en faveur des Chiroptères	Contrat Natura 2000 (F13i)	Toutes les espèces de chiroptères mentionnées au DOCOB	BASSE
		Créer des mares forestières	Contrat Natura 2000 (F02i)	Toutes les espèces de chiroptères mentionnées au DOCOB	BASSE
	1-3 Améliorer la connectivité et éviter la fragmentation des habitats d'espèces	Irregulariser des peuplements forestiers selon une logique non productive. Prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre d'un débardage alternatif. Travaux d'aménagement de lisière étagée.	Contrat Natura 2000 (F15i)	Tous les habitats forestiers	MOYENNE
		Réduire les impacts des infrastructures de transport	Contrat Natura 2000 (F13i)	Tous les habitats mentionnés dans le DOCOB	ÉLEVÉE
	1-4 Prévoir la possibilité de réglementer en cas de menace difficilement contrôlable	limiter le stationnement et la circulation de véhicules	Gestion forestière courante	Tous les habitats mentionnés dans le DOCOB	BASSE

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Nature et code des actions	Espèces et habitats ciblés	Priorité
2 - Améliorer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire	2-1 Maintenir et améliorer l'état de conservation des habitats	Suivre les essences allochtones	Gestion forestière courante	Tous les habitats forestiers	ÉLEVÉE
		Selon leur état de conservation, restaurer ou/puis entretenir les ripisylves	Contrat Natura 2000 (F06i)	Forêts alluviales (91E0*)	ÉLEVÉE
		Créer et/ou mettre en défense des clairières, landes...	Contrat Natura 2000 (F01i)	Habitats non forestiers hydrophiles des chemins, clairières forestières de taille réduite ou lisières	BASSE
		Convertir les parcelles de Pin laricio	Gestion forestière future	Habitats non forestiers tels que les landes	BASSE
	2-2 Maintenir et améliorer la typicité des peuplements forestiers	Privilégier les régénérations naturelles	Contrat Natura 2000 (F03i)	Tous les habitats forestiers mentionnés dans le DOCOB	ÉLEVÉE
		Privilégier les travaux forestiers manuels au lieu de mécaniques	Contrat Natura 2000 (F08)	Tous les habitats forestiers mentionnés dans le DOCOB	ÉLEVÉE
		Étudier la prise en charge de certains surcoûts d'investissement	Contrat Natura 2000 (F09i)	Tous les habitats mentionnés dans le DOCOB	MOYENNE
	2-3 Surveiller l'évolution des espèces végétales exotiques envahissantes et lutter contre leur expansion	Surveiller les espèces exotiques envahissantes	Contrat Natura 2000 (F11)	Tous les habitats mentionnés dans le DOCOB	ÉLEVÉE
		Lutter contre les espèces exotiques envahissantes	Contrat Natura 2000 (F11)	Tous les habitats mentionnés dans le DOCOB	ÉLEVÉE
	2-4 Diversifier les strates	Laisser des houppiers des arbres récoltés, en absence/attente de sous-étage	Gestion forestière courante	Tous les habitats forestiers mentionnés dans le DOCOB	ÉLEVÉE
		Restructurer des peuplements à / sur le long terme (en futaie irrégulière ou en taillis-sous-futaie)	Gestion forestière future	Tous les habitats forestiers mentionnés dans le DOCOB	BASSE

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Nature et code des actions	Espèces et habitats ciblés	Priorité
3 - Améliorer les connaissances scientifiques et réaliser un suivi des espèces et des habitats connus	3-1 Suivi et amélioration des connaissances des espèces d'intérêt communautaire	Recherche du Dicrane vert dans les parcelles favorables	Etude	Dicrane vert	ÉLEVÉE
		Recherche de chiroptères	Etude	Habitats de chasse, de transits et de gîtes de la Barbastelle d'Europe et du Murin de Bechstein	ÉLEVÉE
		Recherche du Lucane cerf-volant	Etude	Lucane cerf-volant	BASSE
		Suivi des autres espèces d'intérêt communautaire	Etude	Les autres espèces de chiroptères mentionnées au DOCOB	MOYENNE
	3-2 Suivi et amélioration des connaissances des habitats d'intérêt communautaire	Évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire	Etude	Forêts alluviales (91E0*)	MOYENNE
		Suivi des autres habitats d'intérêt communautaire	Etude	Autres habitats mentionnés dans le DOCOB	MOYENNE
	3-3 Suivi et amélioration des connaissances sur le bois mort communautaire	Définition, mise en place et suivi d'indicateurs évaluant les quantités de vieux bois	Etude	Hêtraies	ÉLEVÉE

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Nature et code des actions	Espèces et habitats ciblés	Priorité
4 - Favoriser une appropriation locale du site Natura 2000	4-1 Sensibiliser la population locale à la démarche Natura 2000 et aux richesses naturelles du site	Création de supports visuels visant à informer les usagers de la forêt	Contrat Natura 2000 (F14i)	Tous les habitats et toutes les espèces mentionnés dans le DOCOB	ÉLEVÉE
	4-2 Améliorer la synergie entre les acteurs locaux et les porteurs de projets sur les thématiques environnementales	Travail en synergie avec les acteurs locaux, veille sur les projets et appui pour évaluer leurs incidences	Mission d'animation	Tous les habitats et toutes les espèces mentionnés dans le DOCOB	MOYENNE
	4-3 Favoriser la prise en compte du document d'objectifs dans l'aménagement du territoire	Actions de communication ou de sensibilisation	Mission d'animation	Tous les habitats et toutes les espèces mentionnés dans le DOCOB	BASSE

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Nature et code des actions	Espèces et habitats ciblés	Priorité
5 - Assurer la mise en œuvre des actions proposées et l'adhésion à la charte des usagers	5-1 Animer et mettre en œuvre le DOCOB	Maintien d'une structure animatrice	Mission d'animation	Tous les habitats et toutes les espèces mentionnés dans le DOCOB	ÉLEVÉE
	5-2 Évaluer le DOCOB et son animation	Évaluation du DOCOB après plusieurs années de mise en œuvre	Mission d'animation	Tous les habitats et toutes les espèces mentionnés dans le DOCOB	ÉLEVÉE
	5-3 Mettre à jour le FSD et ajuster le périmètre du site Natura 2000 aux enjeux écologiques	Mise à jour et ajustement en fonction des résultats des nouveaux inventaires	Mission d'animation	Tous les habitats et toutes les espèces mentionnés dans le DOCOB	ÉLEVÉE

5.2. LA CHARTE NATURA 2000

La charte Natura 2000 favorise la poursuite, le développement et la valorisation de pratiques favorables à la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. Elle énonce des engagements mais formule également des recommandations.

La charte Natura 2000 du site « Massif forestier de Retz » est composée de 13 engagements dont 4 de portée générale et 9 liés à la gestion de milieux naturels particuliers (milieux boisés, cours d'eau et ripisylves, gîtes à chiroptères). Parmi les engagements de portée générale, on peut citer par exemple la non-introduction d'espèces exotiques ou l'acceptation de la réalisation d'inventaires. En ce

qui concerne les milieux naturels particuliers, la charte mentionne entre autres la conservation d'arbres morts, la protection de l'intégrité physique des cours d'eau et la préservation des gîtes à chiroptères.

On se reportera au document d'objectifs pour le détail des engagements et des recommandations.

Le comité de pilotage du 9 décembre 2014 n'a pas souhaité proposer la signature de la charte en raison de la compensation partielle de l'exonération de la taxe foncière sur le non-bâti qui peut être demandée par les propriétaires signant la charte. Cette compensation partielle entraînerait un manque à gagner pour les communes concernées.

5.3. LA CHARTE DES USAGERS DE LA FORÊT

La charte Natura 2000 a cependant été volontairement adaptée sous la forme d'une charte des usagers. C'est un recueil de bonnes pratiques (à destination) des usagers associatifs (pouvant, par leurs activités, impacter les milieux naturels). Elle permet d'évaluer les incidences probables

de leurs activités. De plus, elle engage à promouvoir les bonnes pratiques des organisateurs et des pratiquants. Par exemple, la collecte de tous les déchets de la manifestation organisée, leur tri et l'incitation à la pratique du ramassage lors des loisirs.

5.4. LES CONTRATS NATURA 2000

Les contrats Natura 2000 sont établis entre l'État et une personne physique ou morale, publique ou privée, propriétaire ou ayant-droit, sur des parcelles incluses dans le site Natura 2000. Ils correspondent à la mise en œuvre d'actions concrètes, volontaires et rémunérées en faveur

de la réalisation des objectifs fixés dans le DOCOB. Ils sont élaborés lors de la phase d'animation. Par exemple, la fermeture d'anciennes carrières de calcaire, gîtes hivernaux de chauves-souris.



Communauté de Communes

9 rue Marx Dormoy - BP 133
02603 VILLERS-COTTERÊTS CEDEX
Tél. 03 23 96 13 01
www.cc-retz-en-valois.fr

